A MAGNY-EN-VEXIN

Nos lecteurs connaissent les intéressants travaux de M. Alfred Potiquet qui mourut, il y a deux ans, laissant à la ville de Magny-en-Vexin une somme de cent mille francs. Le Conseil municipal de Magny a profité de ce legs magnifique pour doter la ville d'un marché couvert qui s'élèvera sur la place du Four-Guignon, et d'une canalisation complète d'eau de source. 40,000 francs ont été affectés au marché ; les 60,000 francs qui restent serviront à payer la plus grande partie des frais de la canalisation d'eau.

Les travaux du marché touchent à leur fin ; ceux de la canalisation d'eau, retardés par des formalités administratives multiples, vont commencer. M le maire de Magny a pensé que le moment était venu de rendre un hommage public à M. Potiquet et il a proposé au Conseil municipal de donner le nom de place Potiquet à la place du Four-Guignon.

***

Puisque nous parlons de Magny, disons qu'elle a mérité à tous égards le qualificatif de jolie.

Située dans une position délicieuse sur les bords de l'Aubette, elle est une des plus agréables du département, mais elle justifiait surtout ses titres par le charme de son aspect à l'arrivée, par la première impression qu'elle ne manquait pas de produire sur ses visiteurs. C'est que depuis sa fondation, et surtout depuis le percement de la grande route de Paris, toutes les générations s'étaient appliquées à tirer partie de sa situation avantageuse pour parer le mieux possible l'entrée principale et produire bon effet sur l'arrivant.

C'est de ce côté que la ville groupait ses plus riches habitations et tournait coquettement ses plus belles façades.

Dans cette œuvre de longue haleine, on peut dire que Magny avait réussi d'une façon tout à fait remarquable.

L'étranger qui y arrive du côté de Paris et qui, arrêté au rond-point Saint-Antoine, jette ses premiers regards sur la ville, ne peut manquer d'être vivement frappé de la perspective vraiment imposante qui se déroule devant lui : d'abord la belle rue de Crosne, longue de 500 mètres, droite, spacieuse, bien bâtie, dont la roideur de ligne est agréablement rompue par quelques bouquets d'arbres s'échappant des propriétés particulières et par l'aspect monumental des piliers et de la maison Feuilloley ; à la suite on aperçoit jusqu'au centre de la ville dont le clocher aigu domine le fond et, comme dernier plan au tableau, les coteaux d'Estrées avec leur couronnement de verdure.

Combien de villes beaucoup plus importantes envieraient cette belle entrée de Magny qui l'annonce si avantageusement !

Malgré cela, ce côté de la ville est devenu bien peu fréquenté, presque désert. Le quartier restera toujours le quartier bourgeois, mais la véritable entrée n'est plus par là. C'est que le chemin de fer a fait pour Magny comme pour bien d'autres villes ; la coquetterie lui étant inconnue et ne cherchant tout bonnement que sa plus grande facilité d'accès, il est arrivé tout naturellement par la vallée, sans s'inquiéter du plus ou moins

beau côté du pays qu'il venait desservir. Pratique avant tout, c'est le côté le plus laid qui lui est le plus commode, c'est par celui-là que l'on entrera désormais dans la ville.

On se rappelle ce qu'était l'entrée de Magny du côté de la porte de Beauvais, au moment où, en 1871, le chemin de fer fut inauguré : une route assez belle sans doute et bien entretenue, mais tortueuse et masquant la ville, quelques chantiers de bois avec leurs masures en planches, voilà ce qui frappait la vue du voyageur à sa descente du train, la premièrs impression était presque désagréable et le nouvel arrivant, désappointé, cherchait vainement la gentille cité annoncée par son guide.

Les soins de plusieurs siècles, les dons heureux de la nature étaient en partie perdus, tout était à recommencer, c'est vers la gare que la ville devait désormais s'étendre et se faire belle. Immédiatement on s'est mis à l'œuvre ; déjà des maisons et d'élégantes villas ont été élevées, et la municipalité, après avoir prolongé dans cette direction la rue de l'Ecole, fait des études pour diriger également de ce côté de nouvelles avenues, en prolongement du boulevard Dailly.

L'aspect s'est déjà modifié avantageusement et s'embellira certainement encore, mais on aura beau faire, la perspective ne s'y prêtant pas, jamais l'entrée par la porte de Beauvais n'éclipsera l'entrée par la porte de Paris.

Revenons à cette dernière qui fait le sujet de la gravure que *Seine-et-Oise Illustré* offre aujourd'hui à ses lecteurs et qui reproduit la lithographie publiée par M. A. Maugendre en 1853. La vue est prise des piliers, c'est-à-dire du bas de la rue de Crosne et par conséquent plus détaillée, mais forcément incomplète ; nous espérons donner plus tard la même vue prise du haut de la rue, du point dont nous avons parlé.

C'est de 1765 à 1775 que fut construite la route royale de Paris à Rouen par Magny. Auparavant, le grand chemin quittait la route actuelle au-dessus des Marais-Chauds ou Maréchaux et se dirigeait en ligne droite sur la porte de Paris, où aboutissait aussi le chemin de Mantes.

D'après les plans primitifs de l'ingénieur, M. de Montfeu, la route devait passer par Velaunes en laissant Magny à 2 kilomètres sur la gauche, ce qui eût été la perte de la ville; aussi les habitants alarmés réclamèrent-ils vivement et obtinrent le tracé actuel, grâce à l'appui de puissants protecteurs.

L'établissement de la route devait amener la démolition de la vieille porte de Paris, construite à la fin du règne de François Ier, vers 1545, par Nicolas de Neufville de Villeroy, seigneur du lieu, qui fit à cette époque ériger Magny en ville, l'entoura de fossés, de murailles flanquées de tours et percées de quatre entrées fortifiées, que l'on nommait par suite de leur position respective : portes de Paris, de Vernon, de Rouen, de Beauvais ; ces trois dernières menaçant ruine et ayant d'ailleurs depuis longtemps perdu leur utilité, furent achevées de démolir en 1768. Il ne restait plus debout à l'époque qui nous occupe que la porte de Paris, mais son cintre trop peu élevé et son ouverture trop étroite entravaient la circulation. Aussi, en 1777, les habitants adressent une pétition à M. de Crosne, intendant de la généralité de Rouen, pour demander : 1° la démolition de la porte de Paris ; 2° l'établissement d'une fontaine et d'un abreuvoir sur l'emplacement qu'elle occupait ; 3° l'application pendant quatre années à ces travaux des fonds que la ville payait pour la corvée royale. M. de Crosne fit dresser le plan et le devis des travaux par M. de Montfeu, mais il ne crut pas pouvoir dispenser pendant plusieurs années de la corvée royale. Sans se décourager par cette difficulté, les officiers municipaux, d'après les conseils de M. Dailly, premier commis des finances du royaume, que l'on trouve partout où son influence en faveur de Magny, pays d'origine de sa famille, pouvait être utile, s'adressèrent au directeur général des finances pour obtenir les fonds nécessaires à l'exécution des travaux projetés, la ville n'ayant ni revenu, ni octroi. Le projet consistait, outre l'abreuvoir, à construire en remplacement des tours, deux piliers de forme monumentale dont l'un devait servir de fontaine. La dépense était évaluée à 8,426 livres.

Grâce à l'appui de M. Dailly, la requête eut un pleins uccès et, le 13 février 1778, le ministre Necker accordait la somme demandée. La population témoigna la plus vive reconnaissance à ses protecteurs, et leur adressa des remerciements solennels. C'est en souvenir de ces services rendus que la plus belle rue de Magny, qui fait partie de la nouvelle route, porte le nom de rue de Crosne, et que le plus beau boulevard, celui sur lequel se tiennent les fêtes publiques, s'appelle boulevard Dailly.

Les travaux furent menés rapidement. Les piliers de forme carrée ont 2 mètres 60 centimètres de base et une hauteur totale de près de 8 mètres; ils sont ornés de faisceaux et de guirlandes sculptés et sont couronnés par un chapiteau formant entablement, surmonté d'un vase fermé ; l'ensemble est imposant, mais malheureusement la pierre du vase de droite s'est fendue à la gelée et des fragments importants s'en sont détachés; une réparation serait urgente pour assurer la conservation du monument.

Dans le pilier de gauche on amena l'eau de source dite de la fontaine des Blés, située à Saint-Antoine, à 800 mètres de là.

L'abreuvoir a 30 mètres de longueur sur 7 mètres 50 cent. de largeur.

La dépense évaluée par M. de Montfeu fut dépassée par suite de travaux imprévus assez considérables et un devis supplémentaire fut dressé par le même ingénieur, portant la dépense de 8,426 livres à 11,924 livres. Il fallut de nouveau avoir recours au contrôleur général des finances, et le succès de la nouvelle demande fut encore assuré par l'intermédiaire de M. Dailly.

Outre une inscription latine, gravée sur cuivre, qui fut scellée avec la première pierre, intérieurement, l'un des piliers porte à l'extérieur une plaque commémorative en marbre blanc, de forme ovale, avec l'inscription suivante :

L'an de grâce
M.DCC.XXLVIII
Ce monument de la munificence
De notre Glorieux Monarque
Louis XVI,
A été élevé sous les heureux auspices,
Et par les soins bienfaisants,
de M. Thiroux de Crosne, Intendant
de la généralité de Rouen,
secondés du zèle patriotique
de M. Dailly,
Premier commis des finances
et de Mrs Lemarié, lieut.t gén.l
et Saussay, seul échevin.

Mme la marquise de Sourches de Vallière, dame de Magny
a posé
la première pierre.

Disons, en terminant, que d'après le projet primitif, conservé à la Bibliothèque Nationale, les piliers ne devaient pas être couronnés de vases, ils se terminaient tout simplement par un pyramidion formant pointe de diamant ; l'inscription commémorative devait être gravée dans l'un des cartouches sous l'entablement et la vasque de la fontaine devait être plus importante, d'une forme circulaire et plate. Mais la modification la plus significative est celle du bas-relief inférieur qui devait porter l'écusson aux trois fleurs de lys de France, surmonté de la couronne royale et accompagné de branches de laurier ; or, aux lieu et place de ces attributs de la royauté, nous voyons figurer aujourd'hui un trophée d'armes formé de drapeaux, de canons, de boulets et entourant un écusson portant simplement des fers de lance croisés. Ce changement de décoration nous paraît très caractéristique et n'a pas dû être fait au moment de la construction en 1778, il doit dater de la révolution ; pourtant aucun document de l'époque ne parle du fait et il n'en est resté aucune tradition locale. Nous savons seulement qu'en 1793, la plaque commémorative fut retirée comme rappelant le régime déchu ; elle fut même utilisée pour un tombeau et une épitaphe a été gravée au revers ; ce n'est qu'en 1816 que le maire de la ville, en ayant retrouvé la trace, la fit enlever du cimetière et replacer sur le pilier à sa place primitive.

V. L. R.

Seine-et-Oise illustrée
N°40 - 3 octobre 1886